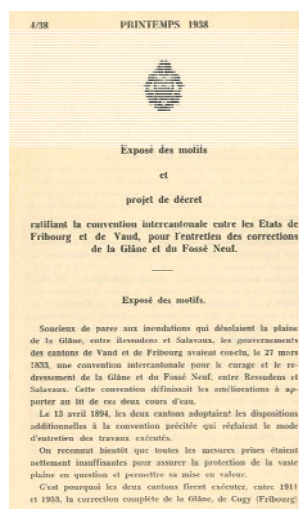


### 3. Entretien et revitalisation de la Petite-Glâne

#### Entretien et revitalisation de la Petite-Glâne

- Correction complète de la Petite-Glâne entre 1911 et 1933
  - Objectifs: Parer les inondations qui affectaient la plaine
- 1938 Convention intercantonale entre les Etat de Fribourg et de Vaud
  - Constat
    - La Petite-Glâne franchit 4 fois la frontière cantonale
    - Divergence des législations
  - Objectifs
    - Régler l'entretien de l'ouvrage
  - Mesures
    - Institutionnalisation d'une commission intercantonale



## Convention intercantonale pour l'entretien de la Petite-Glâne

- Mesures d'entretien
  - Maintenir le gabarit d'écoulement
  - Faucardage, curage, consolidation des talus
- Définition d'une clé de répartition des frais entre les Etats et les communes vaudoises et fribourgeoises



## Visions pour l'aménagement et l'entretien différentes

- Entretien
  - Objectifs différents
    - Vaud
      - Maintien du gabarit d'écoulement
      - Entretien soutenu de la végétation
      - Renforcement des berges
    - Fribourg
      - Restauration des fonctions écologiques
      - Réduire l'entretien, créer de l'ombre sur le cours d'eau
      - Tolérer une certaine érosion du cours d'eau



## Projets de protection contre les crues

- Etude entre 2000 et 2002
  - Commandée par les communes fribourgeoises
    - Abandon à cause de la répartition des frais
- Nouvelle initiative des communes fribourgeoises après les crues de 2006 et 2007
  - Volonté d'impliquer toutes les communes riveraines fribourgeoises et vaudoises



## Visions pour l'aménagement et l'entretien différentes

- Entretien
  - Subventions
    - 15 % sur Fribourg
    - 100% sur Vaud
- Aménagement
  - Subventions
    - 60-70 % sur Fribourg
    - 60-70% sur Vaud
  - Objectifs différents des communes
    - Vaud
      - Maintien de l'entretien
    - Fribourg
      - Initier un projet d'aménagement du cours d'eau



## Projet de revitalisation



- Etude de faisabilité
  - Commandée par la commission intercantonale
  - Présentation aux communes riveraines vaudoises et fribourgeoises
  - Intérêt des communes les plus concernées par les inondations
  - Initiation d'un projets par 4 communes (2 vaudoises, 2 fribourgeoises)
  
  - Volonté des 2 autorités cantonales
    - Définir des lignes directrices communes
    - Fixer des objectifs communs
      - Orientation des projets futurs le long de la Petite-Glâne

## 4. Irrigation et gestion des sécheresses

## Historique



- Vaud
  - Commission de gestion des ressources en eau
    - Instituée en 1977 suite aux sécheresses de 1962 et 1976
    - Objectifs
      - Régler les différents usages de l'eau
- Fribourg
  - Directive pour la gestion des prélèvements d'eau agricoles en cas de sécheresses graves
    - Première version en 1996
    - Institue un groupe de travail
      - Services de l'Etat concernés

## Gestion des sécheresses

- Surveillance
  - Hydrologie
    - Hauteur d'eau et température
  - Etat des cultures et besoin en eau
  - Etat de la faune

### Gradation des alarmes:

- Vert
  - Tous pompages autorisés
- Jaune
  - Information interne à l'Etat situation critique
  - Coordination avec Vaud et Berne
- Orange
  - Consultation des agriculteurs
  - Publication d'un avis de sécheresse
- Rouge
  - Interdiction des pompages agricoles

## Gestion des sécheresses

- Suspension des autorisations de prélèvement avec possibilité de dérogation
  - Autorisation spéciale pour cours d'eau ne posant pas de problème
    - Grand cours d'eau, canal de la Broye,...
  - Système de dérogation
    - Plan d'arrosage pour répondre à la demande de l'agriculture
      - Par cours d'eau définition des bénéficiaires, des heures de pompages, de leurs durées et des débits prélevés



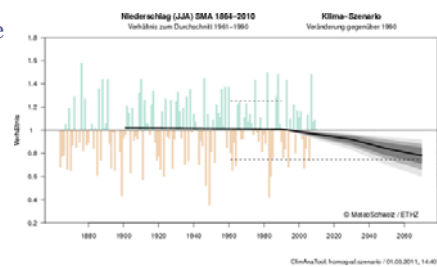
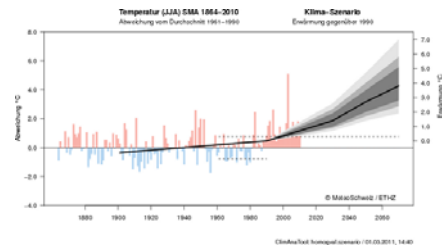
## Coordination intercantonale

- Principe de la bonne volonté de coopération
  - Pas de convention formelle
- Coordination en cas de crise
  - Déclaration de l'état de sécheresse
  - Interdiction généralisée de pompage
  - Ouverture et fermeture des cours d'eau
  - Etablissement des plans de pompage



## Evolution

- **Climat**
  - Dès 2003, interdiction générale de pompage chaque année sauf 2007 et 2008
  - Changements attendus -> 2050 (Occc 2007)
    - + 3° en été et + 2° le reste de l'année
    - -20% de précipitation en été
    - Plus de vagues de chaleur et de sécheresses
    - Pénurie d'eau prévisible dans la région de la Broye
      - Conflits d'utilisation



## Solutions à long terme

- **Solution actuelle**
  - Pompage dans les cours d'eau pour l'irrigation
  - Insatisfaisante
    - Dépend de l'état des cours d'eau
    - Interdictions de pompage de plus en plus fréquentes
- **Solution future**
  - Doit être fiable et durable
  - Soutien de l'Etat
    - Depuis 2002, contribution de la Confédération pour tout le pays
- Sensibilisation du monde agricole
- Favoriser les projets collectifs d'irrigation satisfaisant les besoins de plusieurs agriculteurs ou de toute une région



## Projet de pompage dans le Lac de Neuchâtel

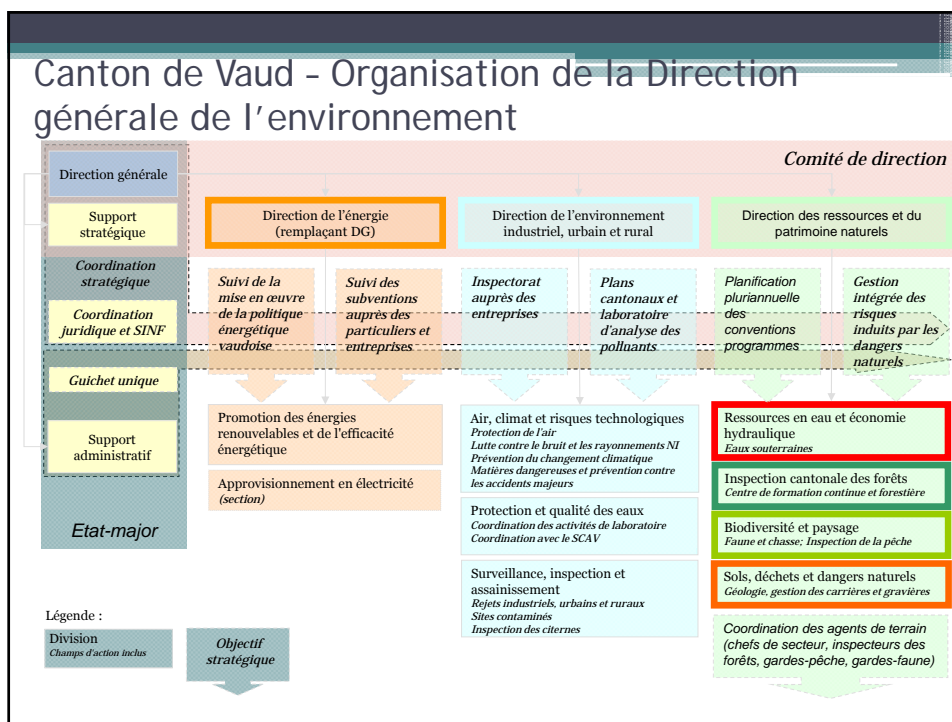
- Pompage actuel
  - Petite-Glâne
- Séance d'information mars 2011
- Projet décembre 2011
  - Constitution d'un consortium
    - 35 agriculteurs
    - 8 communes VD et FR
  - Solution
    - Transformer partiellement une station de pompage pour l'eau potable

- Surface irrigable
  - Actuel 635 ha
  - Potentiel 1378 ha



## 5. Conclusions



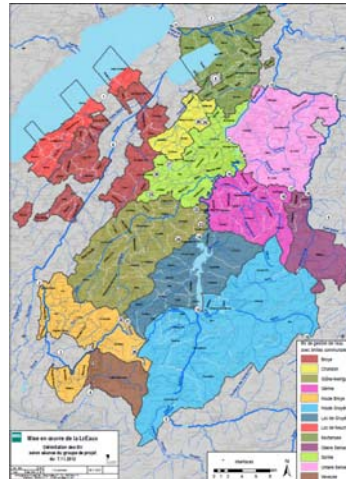


## Organisation institutionnelle - Fribourg

- Canton de Fribourg
  - Nouvelle loi sur les eaux 2011
    - Principe de la gestion globale des eaux par bassins versants
  - Nouvelle organisation administrative
    - Commission consultative
      - Externes à l'Etat
    - Groupe stratégique
      - Direction de l'Etat
    - Groupe de partenaire
      - Autres directions de l'Etat

## Gestion des eaux par bassin versant

- Canton de Fribourg
  - Délimitation des bassins versants
  - Planification cantonale
    - Plans sectoriels
      - 5 thèmes
  - Planification à l'intérieur des bassins versants
    - Plan directeur de bassins versants
- Priorisation cantonale et régionale des actions et des ressources



## Gestion des différences

- Gestion des eaux différente entre Vaud et Fribourg
  - Gestion par projet / gestion par région
- Comment les marier?
  - Respect des différences
  - Implication et consultation
  - Recherche des dénominateurs communs
  - Partage des mêmes visions
- Stratégie actuelle de collaboration
  - Définir ensemble des lignes directrices
  - Fixer des objectifs généraux
  - Avancer ensemble ou indépendamment au gré des opportunités
  - Favoriser des petites structures organisationnelles en charge d'une petite partie du territoire
  - Pas de gestion intersectorielle commune à l'échelle du bassin versant
    - Gestion des interfaces
      - Besoin de collaboration
      - Quand et sur quoi

Merci pour votre attention!

